



Paris, le 20 septembre 2017

**Réaction Chambre Nationale des Propriétaires à l'annonce du
Plan Logement présenté par le gouvernement**

Le plan logement présenté par le gouvernement aujourd'hui conduit les propriétaires à trois séries d'appréciations :

- 1) Certaines orientations vont dans le bon sens, comme la lutte contre les recours abusifs, sujet sur lequel la Chambre est en initiative depuis plusieurs mois et qui était prêt d'aboutir avec le précédent gouvernement, la libéralisation du foncier.
- 2) D'autres demandent à être explicitées davantage.
Ainsi, l'allègement des normes est non seulement souhaitable mais indispensable. Pour autant, seule la lecture des modalités retenues permettra de savoir s'il s'agit d'un effet d'annonce ou d'une disposition ayant une réelle portée, comme le souhaitent les propriétaires immobiliers, tant le gisement d'économies de coûts de construction est important dans ce domaine.
- 3) Enfin, force est de constater que le parc privé et l'investissement locatif sont mal traités par ce plan à un moment où sa mobilisation est indispensable.
Les propriétaires attendaient une inflexion réelle sur la liberté des loyers, le soutien à l'investissement locatif et la fiscalité du patrimoine immobilier.

Le compte n'y est pas et la seule mobilisation du parc social sera insuffisante pour résoudre la question de la pénurie de logements dans les zones tendues, toujours posée jamais réglée.

La Chambre Nationale des Propriétaires est prête à apporter son concours à toute politique qui, en s'inscrivant sur la durée, se fixerait pour objectif de s'attaquer réellement, avec détermination, aux racines du fiasco français constaté depuis cinquante ans et à une action équilibrée entre parc public et parc privé.

Contact presse : Emmanuelle LEVITTE (01.47.05.31.22)